



Agnès RAVAT-SANDRE

Ancien Bâtonnier
du Barreau de
CHALON SUR SAONE
(105 avocats)
2017 - 2018

Ancien Membre du
Conseil de l'Ordre
(4 mandats)

Membre du Conseil de
Discipline de la Cour d'Appel
de DIJON

Vice-Présidente de l'Ecole
Régionale d'Avocats du
Grand Est,
délégation Bourgogne

Prestation de Serment le
11 janvier 1991

21 rue de la Banque
71100 CHALON S/SAONE

Tél : 03.85.93.66.22.

ravatsandre.avocat@orange.fr

Chalon-sur-Saône, le 3 janvier 2022

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers,
Mes Chers Confrères,

A l'issue d'une année riche en débats au sein de notre profession, c'est avec conviction et enthousiasme que je présente ma candidature au Bureau de la Conférence.

Au terme de 31 années d'exercice, je mesure l'évolution considérable de notre métier et en parallèle les qualités d'adaptation et de réactivité dont les avocats savent faire preuve, face aux réformes qui se succèdent.

Je suis restée fidèle à la Conférence des Bâtonniers, qui est une institution essentielle, parce qu'elle rassemble tous les bâtonniers de France Métropolitaine et d'Outre-Mer, sans hiérarchie entre les petits et les grands barreaux.

Sa représentativité est incontestable et précieuse.

Qui peut, mieux que la Conférence, plaider la cause de la territorialité, alors que cette question, que l'on avait pu espérer comme étant derrière nous, revient régulièrement devant le Législateur ?

Aucun de nos combats n'est jamais perdu d'avance.

Le retrait du statut de l'avocat en entreprise, la réforme de notre secret professionnel, notre contribution aux états généraux de la Justice en sont les meilleures illustrations.

Je serai toujours à vos côtés pour rappeler quelle doit être la place de l'avocat, par exemple aux côtés des mineurs, que j'accompagne depuis longtemps, aux côtés des victimes, qui ne peuvent être délaissées, au profit d'associations ou autres...

La bonne volonté ne peut remplacer nos compétences, notre déontologie, notre responsabilité.

Je ne peux par ailleurs accepter qu'au nom de la rapidité, de la rentabilité ou de la facilité, nos plaidoiries, et peut-être bientôt nos écritures, soient limitées ou encadrées d'une quelconque manière.

.../...

C'est le rôle naturel de la Conférence d'apporter aide et conseils aux bâtonniers, tant leur mandat relève, de plus en plus, d'un sacerdoce, tant les attentes de nos confrères sont fortes.

Je souhaite rejoindre le Bureau de la Conférence, vous assurant de mon écoute bienveillante, de ma disponibilité et de mon engagement à vos côtés, dans l'intérêt de notre profession.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Bâtonniers, Mes Chers Confrères, en l'assurance de mes sentiments confraternels et dévoués.

Agnès RAVAT-SANDRE